

Facile et futé : le covoiturage dynamique



La Covibox : un gps doté d'un logiciel spécial.

© 2008 CG de Moselle

Covoiturer : le terme est entré dans le dictionnaire. Reste maintenant à ce qu'il entre dans les habitudes... Le "covoiturage dynamique" pourrait bien donner un coup de pouce à cette façon futée et responsable de se déplacer. Test en grandeur nature avec le système que va mettre en place Covivo sur l'axe Nancy-Toul.

Rendez-vous professionnel imminent dans le secteur de Toul. Départ de Nancy. Problème : la voiture est au garage. Et le lieu du rendez-vous loin des gares, routières ou ferroviaires. L'occasion rêvée de tester le "covoiturage dynamique", que va mettre en place Covivo sur l'axe Toul-Nancy. C'est-à-dire un covoiturage en temps réel, entendre par là qu'il n'a pas besoin d'être organisé à l'avance ! Ça tombe bien... D'abord, se connecter au site www.covoiturage-dynamique.eu (ça marche aussi via un smartphone ou en passant un coup de fil à la société). Après avoir créé son compte, indiqués ses préférences (véhicule fumeur ou non, voyage avec bagages ou animaux, compagnon de route plus ou moins mélomane ou bavard...), il faut alimenter un porte-monnaie électronique avec lequel Covivo défrayera les automobilistes. C'est très simple.

Etape "recherche de véhicule" effectuant le trajet recherché. Le site indique trois conducteurs potentiels. La "réservation" effectuée auprès de l'un d'eux, le site Covivo délivre par mail un billet à imprimer qui permettra au chauffeur de reconnaître son passager. Prix du voyage, pour effectuer les 23 kilomètres qui séparent Nancy de Toul : 1,85€, soit 0,08€/km (un montant prélevé sur le porte-monnaie électronique qui ira

pour l'essentiel dans celui de notre convoyeur) et l'économie de CO₂ émis de... 3,8 kg ! Quelques temps plus tard, au point de rendez-vous, billet en main. Le chauffeur d'un jour s'appelle Jean-Marc, il est informaticien à Nancy, réside dans le Toulinois et effectue l'aller-retour quotidiennement. Sympa, il fait remarquer qu'il aurait même pu passer à domicile ! Jean-Marc a choisi de faire partie des premiers "Covacteurs", ces automobilistes équipés d'une "Covibox", un boîtier GPS doté d'un logiciel qui leur permet de prendre en charge des passagers. Après avoir créé son compte, indiqués ses préférences (véhicule fumeur ou non, voyage avec bagages ou animaux, compagnon de route plus ou moins mélomane ou bavard...), il faut alimenter un porte-monnaie électronique avec lequel Covivo défrayera les automobilistes. C'est très simple.

Avec 2 passagers par voiture (au lieu d'1,3 actuellement), rien que sur l'axe Nancy-Toul, on économiserait 10 000 litres d'essence et 150 000 km par jour, ce qui représente la durée de vie d'une voiture.

■ www.covoiturage-dynamique.eu
08911 033 511 (0,23 cts/min)



RECHERCHE CHAUFFEURS "COVACTEURS"

Sur les 50 000 véhicules qui empruntent chaque jour la route entre Nancy et Toul, 10 000 d'entre eux effectuent des allers-retours entre le domicile et le travail. Sur ce tronçon de l'A31, on compte 1,3 passager par voiture. Pour contribuer au désengorgement de cet axe, le département de Meurthe-et-Moselle a choisi de soutenir les dispositifs de covoiturage comme celui Covivo, entreprise créée en 2009 par Marc Grojean et Mathieu Jacquot, deux jeunes ingénieurs issus de l'INPL.

A l'époque d'internet et des téléphones 3G, Covivo propose le "covoiturage dynamique". Aujourd'hui, Covivo recherche des chauffeurs intéressés par la démarche, pour pouvoir lancer le test en grandeur nature. Après une phase d'essai entre Nancy et Toul, ce service devrait se mettre en place entre Nancy et le Luxembourg. Ce qui devrait intéresser bien des voyageurs. Et la planète, aussi...

(1) Institut national polytechnique de Lorraine



Le covoiturage, c'est bon pour la convivialité et bon pour la planète.

Le bon Plan pour des déplacements intelligents

Un département étalé sur 200 km du nord au sud et jusqu'à 100 km d'est en ouest. 3300 agents répartis dans 131 sites départementaux. Autant de chiffres qui ont amené le conseil général à mettre en place un "Plan de déplacement de l'administration".

En France, les transports et les déplacements représentent la première source des émissions de gaz à effet de serre. Les déplacements automobiles sont source de stress, de perte de temps et de fatigue, en particulier sur les axes saturés, comme l'autoroute A31 en Meurthe-et-Moselle. Un département dont la configuration géographique génère des déplacements importants.

"C'est pour cette raison que le conseil général a décidé de mettre en place un Plan de déplacement de l'administration (PDA), explique Thomas Bailly, chargé de mission développement durable au conseil général. Il consiste à organiser les déplacements internes dans une logique de développement durable, avec des objectifs à la fois écologiques, sociaux et économiques." Engagé sur la période 2008-2011, il concerne tous les déplacements induits par l'activité de la collectivité locale (domicile-travail et travail-travail).

Covoiturages classique et dynamique

"Le PDA vise autant à proposer des modes de déplacement alternatifs qu'à limiter les déplacements, souligne Thomas Bailly. Ainsi, le conseil général s'est par exemple doté de vélos de service et d'abris pour vélos. La collectivité est aussi équipée de



systèmes de vidéoconférence et d'audioconférence qui permettent les réunions à distance." En parallèle, le Département organise plusieurs fois dans l'année des événements sur ces thématiques, comme la Semaine européenne de la mobilité, chaque année en septembre.

Les déplacements automobiles étant parfois incontournables -mais améliorables- le conseil général a mis en place un site internet dédié au covoiturage. "Il s'adresse à tous les habitants du département, dans le cadre d'un covoiturage dit 'classique'. Par ailleurs, une expérimentation de covoiturage dynamique est mise en place sur l'axe Nancy-Toul" (lire ci-contre) précise Thomas Bailly.

La politique publique de covoiturage du conseil général s'inscrit dans le cadre du futur Schéma départemental des transports et des déplacements. A l'étude notamment : un schéma des aires de covoiturage. Deux sont déjà en place dans le département sur le territoire de Briey, à Crusnes et à Landres.

■ covoiturage.cg54.fr



LE PDA EN CHIFFRES

430 véhicules composent le parc automobile du CG54.

31 vélos de service, dont 20 vélos à assistance électrique (VAE).

12 voitures fonctionnant au GPL et un véhicule hybride (essence et électricité).

6 systèmes de vidéoconférence et 1 système d'audioconférence.

135 agents ont bénéficié de la prime éco-mobilité (50% des frais de transport) en 2010.

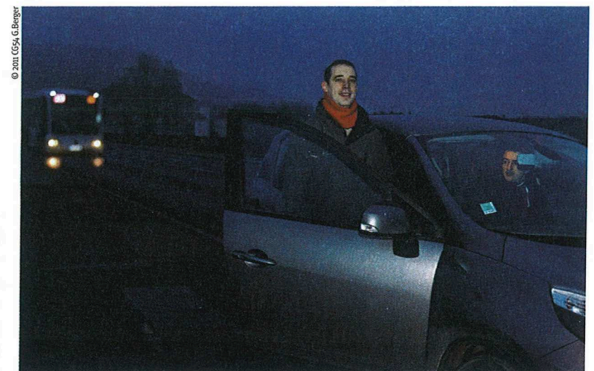
"A 8h05 au pont"

Pour se rendre à son travail au conseil général, Loïc, technicien informatique, fait le voyage en voiture avec un collègue. Covoiturage et convivialité.

"J'ai une voiture, mais c'est ma femme qui l'utilise, explique Loïc Dewisme, technicien informatique au conseil général. Comme nous habitons à Frouard et que je travaille à Nancy, il a bien fallu trouver une solution pour faire les trajets." Acheter une nouvelle voiture ? Pas question. Les transports en commun ? Long et pas très direct : il faut encore compter 1/4 d'heure de marche après l'arrivée. Faire appel au réseau de connaissances ? Pas facile quand on arrive du Nord et qu'on vient juste de s'installer en Lorraine...

Du coup, Loïc fait un tour sur l'intranet du conseil général. Depuis 2007, un module de covoiturage y est proposé aux agents, également relié au site de Covivo. Objectif : développer le covoiturage, que ce soit pour les trajets domicile-travail ou pour les trajets travail-travail. Sur intranet, Loïc trouve donc l'offre de Vincent, un col-

lègue qui propose des places dans son véhicule pour faire quotidiennement les trajets entre Pompey et Nancy... Un coup de fil pour vérifier que ça colle et trouver un lieu de rendez-vous (Pompey et Frouard sont deux communes voisines) et l'affaire est dans le sac. "Nous avons commencé à covoiturer dès le lendemain", précise Loïc. Depuis cette date, tous les matins (ou presque), à 8h05 (ou presque), les deux collègues font la route ensemble.



Tous les matins ou presque, Loïc et Vincent covoiturent pour se rendre au conseil général.

Pour le retour aussi, sauf quand les horaires de et de l'autre ne coïncident pas. "Dans ce cas, j'ai la possibilité de repartir en bus, explique Loïc. Dan voiture, on papote. On se raconte nos week-ends, les niers jeux de société qu'on a testés, les dernières séries qu'on a regardées... C'est rare qu'on écoute la radio !